

Ordre du jour - (tel que stimulé au point 3.3 de nos règlements généraux)

1. Mot de bienvenue;
2. Vérification du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 avril 2005;
5. Nomination d'un animateur(trice)
6. Rapports des activités de l'année;
 - 6.1 Rapport du président;
 - 6.2 Rapport de la directrice générale;
7. Rapport financier par le trésorier;
8. Nomination des vérificateurs;
9. Amendement aux règlements s'il y a lieu;
10. Ratification des décisions du conseil pour l'année écoulée;
11. Élection des membres du Conseil;
12. Levée de l'assemblée.